

La revue française de service social

Parution trimestrielle n° 214 / septembre 2004

Comment protéger les mineurs à l'heure actuelle ? Des interrogations pour la pratique professionnelle.



Sommaire

Editorial	5
------------------------	---

1^{re} partie **du droit ... , à la psychanalyse**

- Panorama des droits de l'enfant en France : quelles interrogations pour la pratique professionnelle ? 8
Marie-Geneviève MOUNIER
- Comment protéger les mineurs à l'heure actuelle ? 19
Martine CARPENTIER
- Requiem pour la jeunesse 24
Jean MAISONDIEU
- Enfance maltraitée : traumatisme et résilience 33
Michel MANCIAUX

2^e partie **Les pratiques professionnelles : des exemples**

- Protection de l'enfance et contentieux familiaux 40
Catherine THIBAUT
- Les quatre chemins, projet d'établissement 43
Marie Martine KELLNER
- Les jeunes étrangers en première ligne 46
Jean-François MARTINI
- Travail social et traitement psychiatrique dans une prison de haute sécurité recevant des mineurs criminels, Maryland Etats-Unis 52
Donald J CARROLL
- La disqualification et l'aliénation parentales : l'émergence de nouvelles armes dans les conflits familiaux 55
Joëlle DJIKESSE

3^e partie	
Nous avons reçu	62
Nous avons été informés	63

La vie de l'ANAS :

- Pour la création du Comité National des Références Déontologiques... 65
 - Adélaïde 2004 :
 - Adélaïde ville d'accueil de l'assemblée générale et du congrès de la FITS 2004
La reconstruction de la société civile 71
 - La formation à « la participation des travailleurs sociaux au changement social » en France..... 76
 - Commission des Assistants de Service Social en établissement spécialisé 88
 - Hôpitaux : Liberté d'aller et venir des personnes vulnérables..... 88
- Journée d'Action du Travail Social du 9 novembre 2004 de la Fédération Internationale des 90
Travailleurs Sociaux – région Europe « Violence et Trafic de Personnes, les Travailleurs Sociaux contre l'exploitation ». La contribution de l'ANAS cette année est de porter à la connaissance de ceux qui l'ignorent l'existence et le contenu des Programmes DAHNE de l'Union Européenne.

Informations :

- Chaire de Travail Social du Conservatoire National des Arts et Métiers.... 93
- ASEM 13 Journées d'Etudes Vendredi 21 janvier 2005 Paris 95

- Abonnements** 96

Editorial

Comment protéger les mineurs à l'heure actuelle ? La perplexité domine l'ensemble des textes consacrés à cette « protection ».

De quelle protection s'agit-il ? Et peut-on toujours faire sien l'adage « qui aime bien châtie bien ? » Comment fixer des limites aux uns et aux autres pour que chacun ait sa place ? Pas de réponse définitive à ce jour...

Marie-Geneviève MOUNIER, assistante sociale et juriste, présente un panorama des droits de l'enfant en France et s'interroge sur la pratique professionnelle dans ce cadre.

Martine CARPENTIER, psychiatre, psychanalyste précise que rien n'est pire qu'un enfant roi, l'incapacité à faire face à la frustration engendrant le passage à l'acte.

Jean MAISONDIEU, psychiatre, quant à lui, enfonce le clou et s'attache à l'adolescence, moment difficile où tout se joue mais dans le respect de la reconnaissance de la place de chacun et des limites qui y sont attachées.

Amour ou violence ? La loi du marché mettrait tout le monde d'accord « seul le combat pour sauver SA peau est de mise ».

Michel MANCIAUX, professeur de pédiatrie sociale, insiste sur le traumatisme et la résilience en cas de maltraitance.

Catherine THIBault, chef de service dans un service d'AEMO judiciaire, nous ramène à la pratique professionnelle quotidienne et aborde le concept de syndrome d'aliénation parentale dans le cadre de contentieux familiaux.

Les QUATRE CHEMINS, établissement gérant les loisirs des jeunes est devenu un service d'accueil temporaire éclaté, montrant par là même l'évolution du type de prise en charge de ces jeunes. Marie-Martine KELLNER, directrice, nous en dit plus sur cette autonomie revendiquée.

Jean-François MARTINI, membre du GISTI, association de défense des intérêts des étrangers, s'attache aux nouvelles problématiques des mineurs étrangers.

« Le droit des étrangers ne connaît pas la catégorie jeunes, mineurs ou majeurs. » Là est la question ; mais est-elle bien posée ? Que fait un mineur seul à une frontière ? Qui le manipule, pour en faire quoi ? Est-il une victime ?

Les exemples venant de l'étranger sont difficilement transposables mais un exemple suffit pour présenter certains choix nationaux.

C'est le cas de la prison de haute sécurité où se trouvent des mineurs criminels PATUXENT, à Jessup, Maryland, Etats-Unis.

Elle propose un programme de traitement psychiatrique de ces mineurs. Donald CARROLL, PhD, nous le présente.

Quant à Joëlle DJIKPESSÉ, assistante sociale formée à la médiation familiale, elle constate une judiciarisation des conflits familiaux qui entraîne « la disqualification et l'aliénation parentales ».

Quelle place pour l'enfant ?

Pas un enfant-roi, certes ; l'objet d'enjeux d'adultes en mal de pouvoir, de plus en plus. Mais l'adulte n'est-il pas lui-même de plus en plus instrumentalisé par l'absence de relations de confiance, dans une société essentiellement mercantile et sans projet, où seul le plus fort (et le plus riche) gagne ? D'où ses difficultés actuelles...

Cette dernière remarque pourrait mener à un autre débat plus général, mais tout aussi complexe.

Anne DAUVERGNE
Rédactrice